

Rapport de la commission des finances du conseil communal de Bassins

Préavis 12/19 relatif à l'approbation d'un crédit extra-budgétaire pour la création d'un columbarium dans le cimetière de la Commune de Bassins.

Dates des séances : 26 août et 9 septembre 2019.

Membres de la commission présents : Mmes Sylvie Elben, Anne Genevay-Bolay, Nathalie Guignard Pidoux (rapporteur), Anne Treboux et M. Nicolas Sudan. Mme Herlinda Elmer et M. Michel Ruffieux étaient excusés lors de la première séance.

La commission des finances a rencontré et échangé avec la municipalité in corpore le 26 août 2019. Mme Nathalie Angéloz était également présente.

En préambule, la commission des finances rappelle qu'elle ne se prononce que sur les aspects financiers, et non sur l'esthétisme du projet.

Selon le règlement communal des sépultures et du cimetière de la Commune de Bassins daté de juillet 2014, un columbarium doit être aménagé.

La commission est favorable au fait de prélever le montant des travaux sur le fonds de réserve 9281.7 "Fonds pour travaux futurs" dont le solde au 31.12.2018 s'élevait à CHF 100'000.-- mais pour lequel il n'existe pas de fonds en cash correspondant. En diminuant ce fonds, la réalité comptable de la commune n'en sera que plus exacte.

En conclusion :

Vu le préavis 12/2019 de la Municipalité

Attendu que cet objet figure à l'ordre du jour,

La commission des finances propose au Conseil communal de Bassins **d'accepter le préavis, soit :**

- **d'accorder un montant de CHF 40'710.60 pour création d'un columbarium dans le cimetière de la Commune de Bassins financé au moyen du fonds de réserve pour travaux futurs 9281.7.**

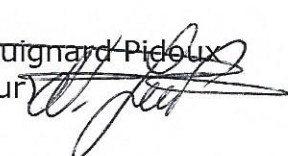
Sylvie Elben



Herlinda Elmer



Nathalie Guignard Pidoux
(Rapporteur)



Anne Treboux



Nicolas Sudan



Anne Genevay-Bolay



Michel Ruffieux



Fait à Bassins, le 9 septembre 2019